



# CONTACT-ALPHA

**Bulletin de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario**



## L'honorable Claudette Bradshaw appuie l'alphabétisation

### MISE EN SITUATION

M<sup>me</sup> Bradshaw est ministre d'État à Développement des ressources humaines. Elle a reçu le dossier de l'alphabétisation. Francophone du Nouveau-Brunswick, elle défend avec ardeur les intérêts des francophones. Impliquée dans des dossiers d'ordre social dont celui des sans-abri et des autochtones, qu'elle a menés avec brio, elle arrive à faire bouger les choses rapidement dans le dossier de l'alphabétisation. Dès la réception du dossier, elle a débuté une tournée pancanadienne pour rencontrer des intervenants et des apprenants anglophones, francophones et autochtones. En Ontario, il y a eu cinq consultations, soit à Sault Ste-Marie, Thunder Bay, Kenora, Timmins et Ottawa. À Timmins, la consultation a eu lieu en français.

À chacune des consultations, elle posait toujours la même question : Le gouvernement fédéral a réservé 30 millions de dollars dans son budget pour l'alphabétisation. Comment le dépenseriez-vous? Les participants à la séance de Timmins ont présenté les éléments suivants :

- ✱ Investir plus de fonds dans la livraison de services. En ce moment, toutes les organisations francophones en AFB souffrent de sous-financement. C'est la livraison de services de qualité qui va changer les chiffres au niveau de l'alphabétisme; il faut investir plus.
- ✱ Associer des ressources financières à la demande d'exécution de tâches additionnelles. Depuis plusieurs années, le MFCU demande d'exécuter des tâches additionnelles sans prévoir les ressources pour permettre de faire un travail efficace.
- ✱ Investir dans la promotion de la formation par une campagne d'envergure.
- ✱ Sensibiliser les organisations qui font des références à l'importance de diriger les francophones vers les programmes de langue française.

- ✱ Permettre aux personnes qui bénéficient de certains programmes sociaux de compléter leur formation en AFB avant de procéder à d'autres programmes de formation ou à l'emploi. En ce moment, certains de ces programmes sociaux limitent la période de formation.
- ✱ Sensibiliser les dirigeants d'entreprises aux bénéfices de former leurs employés. Il faudra penser à des mesures incitatives. Autrement, il n'y aura pas de participation, ou très peu.
- ✱ Travailler à améliorer le système d'équivalence en formation.
- ✱ Investir dans de nouvelles initiatives de préparation à l'emploi, telles les cours TGV et les entreprises d'entraînement.

**Suite à la page 5...**

## Sommaire

|                                                                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| L'honorable Claudette Bradshaw appuie l'alphabétisation . . . . .                                               | 1  |
| Nouveau départ pour la francophonie ontarienne. . . . .                                                         | 2  |
| Saviez-vous que... . . . . .                                                                                    | 2  |
| Lire et écrire à la maison - Programme de littératie familiale offert par Moi j'apprends . . . . .              | 3  |
| La description d'emploi, une tâche nécessaire. . . . .                                                          | 4  |
| L'honorable Claudette Bradshaw appuie l'alphabétisation (SUITE)... .                                            | 5  |
| Le droit à la poésie pour tous . . . . .                                                                        | 6  |
| Regard alternatif sur les mathématiques . . . . .                                                               | 6  |
| Fédération nationale des conseils scolaires francophones. . . . .                                               | 8  |
| Affirmons nos droits . . . . .                                                                                  | 9  |
| Le point sur la mise en oeuvre du Plan d'action pour les langues officielles - Rapport de mi-parcours . . . . . | 10 |
| Les jeunes Franco-Ontariens et l'alphabétisation . . . . .                                                      | 11 |

Le bulletin **Contact-Alpha** est une publication de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

La Coalition remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités - Direction de l'investissement dans les compétences.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

**Rédactrice en chef***Suzanne Benoit***Collaborateurs et collaboratrices***Personnel de la Coalition**Membres et membres associés de la Coalition***Conception graphique***Nathalie Brunet-Deschamps***Révision linguistique***Suzanne Brisson, Traduction 2000***Impression***Ray-Tek Printing Inc.***Coalition francophone pour  
l'alphabétisation et la formation  
de base en Ontario**

235, chemin Montréal, pièce 201  
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada  
Téléphone : (613) 842-5369  
Sans frais : 1 877 464-0504  
Télécopieur : (613) 842-5371  
Courriel : [coalition@coalition.on.ca](mailto:coalition@coalition.on.ca)  
[www.coalition.on.ca](http://www.coalition.on.ca)

**MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION 2005-2006****EXÉCUTIF**

**Marc Bissonnette**  
*Président*

**Dominique McNeil**  
*Vice-présidente*

**Normand Savoie**  
*Secrétaire-trésorier*

**ADMINISTRATEURS**

Françoise Cadieux  
Dominique Godbout  
Debbie Grier  
Louise Lalonde

Rose Lalonde  
Lucie Lambert  
Renaud St-Cyr

# Nouveau départ pour la francophonie ontarienne

Après deux ans de travail assidu, la collectivité de langue française de l'Ontario était présente au rendez-vous les 12 et 13 novembre derniers à Ottawa pour former l'organisation porte-parole politique des francophones de l'Ontario, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO). En effet, les conseils d'administration de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) et la Direction Entente Canada-communauté-Ontario (DECCO) ont approuvé une convention de fusion des deux organisations.

Grâce à la formation de l'Union provinciale des minorités raciales et ethnoculturelles francophones (UPMREF), ces minorités seront en mesure de choisir les quatre personnes qui siégeront au Conseil d'administration de l'AFO, dont une à l'exécutif. Entre 1996 et 2001, le nombre de personnes de minorités visibles francophones a fait un bond de 41 % en Ontario, selon les données de Statistique Canada pour l'Office des affaires francophones. Une bonne représentation de ce groupe est essentielle au développement de la francophonie en Ontario.

Au cours des six prochains mois, le Conseil d'administration provisoire devra trouver un local et embaucher du personnel. Le Siège social de l'AFO sera à Ottawa. Il préparera un plan d'action basé sur les priorités établies par les participants ainsi que la première assemblée générale annuelle, prévue pour mars 2006.

Avoir une seule organisation porte-parole viendra renforcer notre résilience, notre persévérance et notre influence. De surcroît, une voix provinciale unie nous permettra d'appuyer les décideurs politiques dans leur travail.



## Saviez-vous que...

**Saviez-vous que** tout contrat verbal qui serait valide s'il était conclu par des personnes physiques peut être conclu verbalement au nom d'une personne morale par quiconque a le mandat exprès ou implicite d'agir au nom de celle-ci.

**Loi sur les personnes morales,  
Article 280, paragraphe 3**

**Saviez-vous que** la personne morale tient une assemblée annuelle de ses membres au plus tard dix-huit mois après sa constitution et, par la suite, au plus tard quinze mois après sa dernière assemblée annuelle.

**Loi sur les personnes morales,  
Article 293**

## INVITATION À TOUS



**Avez-vous un article à soumettre? Une histoire de réussite, un article d'intérêt général, ou encore un commentaire... tous seront acceptés avec plaisir.**

**Communiquez avec la Coalition; nous serons enchantées d'en discuter avec vous.**



P  
P  
R  
E  
N  
D  
S

# HISTOIRE DE RÉUSSITE

## Lire et écrire à la maison – Programme de littératie familiale offert par Moi j'apprends

Depuis 1997, Moi j'apprends offre deux programmes d'alpha familiale qui sont très populaires auprès des jeunes familles du comté de Russell. Lorsque la Coalition nous a demandé de faire partie de l'Étude sur l'impact de l'alphabétisation familiale sur les familles vivant en milieu minoritaire, nous avons constaté que notre mode de livraison ne répondait pas à celui visé par l'Étude. Nous avons deux choix : changer nos programmes ou en créer un autre. Puisque nous ne voulions pas courir le risque de nuire aux programmes existants, nous avons choisi d'en créer un autre. Alors, nous avons entamé des recherches pour s'inspirer. C'est dans une des Alpha-Trousses du Centre FORA que nous avons pris connaissance du document *Lire et écrire à la maison*, un manuel de référence publié chez Chenelière/McGraw-Hill.

Dans notre région, plusieurs organisations offrent déjà des programmes de préparation scolaire parent-enfant et des programmes de compétences parentales. De toute évidence, si nous voulions réussir, nous devons offrir un programme différent de ceux-ci. Le programme décrit dans *Lire et écrire à la maison* répondait à tous nos critères. Il propose un mode de livraison interactif parent-enfant, et s'adresse à une clientèle qui reçoit très peu d'appui, c'est-à-dire les parents dont les enfants entament le processus d'apprendre à lire et à écrire.

Le document nous a servi de toile de fond. Nous l'avons retravaillé afin qu'il corresponde à notre réalité et à nos objectifs. Une fois le programme monté, nous l'avons présenté à un représentant du conseil scolaire catholique dans le but de le sensibiliser et de lui offrir nos services. Nous sommes tombés pile, puisqu'il cherchait justement un tel outil.

Le programme consiste en une série de huit rencontres. À chaque rencontre, une animatrice présente aux parents une thématique qui cherche à leur transmettre des moyens concrets et efficaces pour les outiller dans leur rôle de soutien à l'apprentissage de leur enfant. Au début de l'atelier, le groupe est divisé en deux. Une animatrice reçoit les parents tandis qu'une aide-animatrice s'occupe des enfants. Puis, les enfants se joignent au groupe adulte pour permettre aux parents de pratiquer ce qui a été présenté en atelier.

Pour sensibiliser les parents, nous avons préparé une invitation très simple qui décrit les objectifs et les bénéfices du programme. Puisqu'il vise principalement les parents des élèves de la 1<sup>re</sup> année, nous avons distribué notre publicité au moyen d'un envoi à la maison par ces élèves.

Nos premiers partenaires ont naturellement été les directeurs des écoles catholiques sur le territoire du comté de Russell. Par contre, le bouche à oreille a fait en sorte que cette année, le programme est aussi offert dans une école publique de notre région.

Dès nos premières rencontres, nous avons senti que nous répondions à un grand besoin. Parents et enfants étaient non seulement fidèles au rendez-vous, mais ils en ont invité d'autres à se joindre à leur groupe initial. De fait, quelques soeurs et frères aînés ont demandé la permission de se joindre à nous. La série de huit rencontres n'était pas terminée que les parents s'informaient de la suite.

C'est merveilleux de voir l'interaction parent-enfant! Les enfants adorent ce temps privilégié avec leurs parents. Dès la deuxième rencontre, les parents comprennent mieux l'importance de leur rôle et sont plus confiants. Les enfants, même les plus gênés, ont hâte de partager le fruit de leur lecture de la semaine avec leurs parents.

La lecture fait maintenant partie de la routine quotidienne dans ces familles. Plusieurs parents ont affirmé avoir une meilleure appréciation de cette étape si importante dans la vie de leur enfant. Comme adulte, on oublie tout le travail et la persévérance nécessaires pour apprendre à lire et à écrire. Dans une certaine mesure, ce programme nous remet au diapason et démystifie l'apprentissage de la lecture.

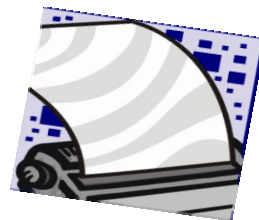
Travailler avec ce programme m'a appris que tous les participants, animatrices, enfants et parents ont besoin d'être valorisés. De plus, il faut prendre le temps de mouler le programme à sa réalité et de s'entourer de gens qui partagent la même vision. Aussi, il ne faut pas oublier que les partenariats sont fragiles. Chaque membre doit sentir qu'il joue un rôle important en ce qui concerne l'atteinte des objectifs.

Saint-Laurent, L., J. Giasson et M. Drolet (2001). *Lire et écrire à la maison*.  
Montréal, Chenelière/McGraw-Hill.



**Louise Lalonde**  
**Directrice**  
**Centre Moi j'apprends**

# La description d'emploi, une tâche nécessaire



## LA DESCRIPTION D'EMPLOI - POURQUOI EST-ELLE IMPORTANTE?

La description d'emploi, c'est un outil de base de la gestion des ressources humaines dont vous pouvez tirer profit pour accroître l'efficacité de vos employés et de votre organisation.

Pour vos employés, une description d'emploi leur permet de bien comprendre :

- ◇ leurs fonctions et leurs responsabilités;
- ◇ l'importance relative de leurs fonctions;
- ◇ comment leurs fonctions contribuent à l'accomplissement de la mission et à l'atteinte des buts et des objectifs de votre organisation.

Pour votre organisation, de bonnes descriptions d'emploi favorisent l'efficacité organisationnelle :

- ◇ en assurant que les activités menées par les membres du personnel sont bien alignées sur la mission de l'organisation;
- ◇ en aidant à identifier, parmi les membres du personnel, la personne la plus compétente à s'acquitter de nouvelles fonctions, tout en facilitant le réaménagement de la charge de travail.

Les descriptions d'emploi sont aussi les pierres d'assise de la plupart des activités de gestion des ressources humaines :

- ◇ **Recrutement** : Les descriptions d'emploi servent à l'élaboration des campagnes de recrutement en permettant de décrire clairement les fonctions à exécuter par la personne titulaire du poste et les qualités requises à cette fin par l'organisation.
- ◇ **Sélection** : Les questions d'entrevue, les critères d'embauche et le processus de présélection découlent des fonctions et qualités énoncées dans la description d'emploi.
- ◇ **Orientation** : La description d'emploi permet aux membres du personnel de bien situer leur poste par rapport aux autres postes de l'organisation.
- ◇ **Formation** : La description d'emploi peut servir à cerner les domaines où la personne titulaire du poste n'est pas à la hauteur des qualités requises et pour lesquelles de la formation s'impose.
- ◇ **Supervision** : Les descriptions d'emploi peuvent être consultées par les employés et les superviseurs pour établir des plans de travail.
- ◇ **Rémunération** : À partir des descriptions d'emploi, il est possible d'établir une structure salariale cohérente tenant compte de l'importance relative des fonctions, des responsabilités et des qualités de chacun des postes de l'organisation.
- ◇ **Gestion du rendement** : La description d'emploi et le plan de travail servent au suivi du rendement.
- ◇ **Moyen de défense devant les tribunaux** : S'il faut congédier un employé en raison de son piètre rendement, une description d'emploi fidèle, exhaustive et à jour aidera votre organisation à motiver sa décision devant un tribunal.

## COMMENT PRÉPARER UNE DESCRIPTION D'EMPLOI?

Les emplois que doit compter une organisation découlent de la mission et de la structure de l'organisation. À la lumière d'une analyse de votre mission, de vos objectifs et de vos programmes ou activités, vous pouvez :

- ◇ définir les valeurs que devraient véhiculer tous vos employés;
- ◇ déterminer les tâches ou les fonctions importantes à accomplir;
- ◇ regrouper les tâches en des postes utiles et stimulants;
- ◇ préciser l'expérience, les connaissances, les compétences et les autres qualités requises;
- ◇ tenir compte de conditions de travail ou d'exigences physiques particulières.

### Une bonne pratique

Quand il s'agit de rédiger ou de réviser la description d'emploi d'un poste existant, la personne titulaire du poste devrait participer au processus. Toutes les modifications importantes apportées aux responsabilités de cette personne doivent être discutées et négociées avec elle. Il serait également préférable d'obtenir par écrit son consentement aux modifications apportées.

Texte adapté du site Internet du Développement des ressources  
humaines dans le secteur bénévole et communautaire.

[www.hrcouncil.ca/staffing/pg003\\_f.cfm](http://www.hrcouncil.ca/staffing/pg003_f.cfm)



# L'honorable Claudette Bradshaw appuie l'alphabétisation

## Suite de la page couverture

- ✱ Prévoir des fonds pour l'aide aux personnes ayant des troubles d'apprentissage.
- ✱ Réunir tous les ministères concernés par l'alphabétisme pour créer et soutenir des programmes de subvention.
- ✱ Investir dans la prévention de l'analphabétisme et l'amélioration du taux de succès scolaire par l'alphabétisation familiale.
- ✱ Fournir les fonds nécessaires pour la formation à distance.
- ✱ Changer les critères en lien avec les demandes de subvention; prévoir des projets à long terme et non des projets innovateurs d'une durée d'un an.
- ✱ Investir dans la recherche pour améliorer les pratiques.

## DES PLANS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ALPHABÉTISATION

À la fin de toutes les séances, M<sup>me</sup> Bradshaw a demandé qu'un plan de développement de dix ans soit présenté. Le but de ce plan est d'arriver à mettre en place des services de qualité pour qu'au bout de dix ans, le niveau d'alphabétisme des Canadiens ait augmenté. M<sup>me</sup> Bradshaw a donc en main, en ce moment, un plan national, dix plans provinciaux et deux plans territoriaux pour les francophones.

Le plan de l'Ontario a été développé en fonction des réalités de la province, bien sûr. Il touche six axes : capacités organisationnelles, livraison de services, formation et ressourcement, recherche et diffusion de la recherche, partenariat et promotion. La Coalition demande que la somme de 252 448 739 \$ soit versée sur dix ans.

## LES PRIORITÉS

Le Conseil d'administration de la Coalition a identifié les priorités suivantes lors de la réunion du 14 octobre 2005 :

- ✱ Financement de base (personnel permanent bien rémunéré dans toutes les organisations)
- ✱ Services de qualité aux apprenants (personnel alphabétiseur permanent bien rémunéré dans toutes les organisations; formation des alphabétiseurs; accès à des personnes-ressources)
- ✱ Alphabétisation familiale (programmes permanents bien financés)
- ✱ Promotion (campagne de promotion de la formation; campagne de promotion de l'apprentissage dans sa langue maternelle)
- ✱ Continuum de services de formation en français (l'offre de programmes de FBO partout où sont offerts des programmes collégiaux, l'offre accrue de programmes collégiaux et de cours crédités en vue de l'obtention du DÉSO pour les adultes)

- ✱ Recherche (surtout des recherches-actions)
- ✱ Financement de la Coalition (possibilités accrues d'offre de services)

## SUIVIS AU DOSSIER

Plusieurs activités ont eu lieu depuis la présentation des plans.

- ✱ Le président du Conseil d'administration de la Coalition, M. Marc Bissonnette, a envoyé une lettre à l'honorable Christopher Bentley, ministre de la Formation et des Collèges et Universités, et à l'honorable Gerard Kennedy, ministre de l'Éducation, leur demandant une rencontre pour discuter de divers aspects du plan. Nous voulons un engagement ferme à augmenter le financement des organisations.
- ✱ La directrice générale de la Coalition, M<sup>me</sup> Suzanne Benoit, a rencontré l'honorable Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones, pour obtenir son appui à la réalisation du plan. M<sup>me</sup> Meilleur, étant informée, sera en mesure de contribuer aux discussions qui touchent les initiatives en alphabétisation.
- ✱ M<sup>me</sup> Benoit a rencontré M<sup>me</sup> Lynne Lalonde, gestionnaire au Secrétariat national à l'alphabétisation, pour lui présenter les priorités du Conseil d'administration à l'égard du plan. Comme cette dernière avait déjà reçu le plan, il a été facile d'engager une conversation sur les stratégies à utiliser pour obtenir les résultats attendus. Elles ont discuté de la possibilité que le gouvernement fédéral contribue financièrement à la livraison des services et à l'augmentation des capacités organisationnelles en créant des partenariats avec les provinces et les territoires. Elles ont aussi parlé de l'adoption d'une politique nationale en éducation des adultes. Il pourrait être stratégique de mener ce dossier en même temps que les discussions sur le développement de l'alphabétisation.
- ✱ M<sup>me</sup> Benoit a aussi rencontré M<sup>me</sup> Bradshaw en compagnie de M<sup>me</sup> Luce Lapierre, directrice de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, pour répondre à ses questions et lui fournir des informations qui lui permettront de « vendre » les plans à ses collègues et de convaincre le gouvernement de débloquer des fonds pour leur mise en oeuvre.

La Coalition continue à fournir les efforts nécessaires. Les intervenants en alphabétisation, aux niveaux national, provincial et territorial, sont confiants que cette initiative sera une réussite.

Les organisations en AFB sont invitées à rencontrer leur député pour lui demander d'appuyer le plan ontarien et d'effectuer les démarches qui s'imposent pour que l'alphabétisation fasse partie du prochain budget.

# Le droit à la poésie pour tous



On peut penser que la poésie n'intéresse pas les adultes en formation, surtout pas en alphabétisation. Pourtant, si on choisit bien le poème en fonction des intérêts du groupe et de ses habiletés en lecture, l'activité peut être très agréable et permettre plusieurs apprentissages.

Premièrement : Faire découvrir la poésie. Je suis certaine que vous vous souvenez d'au moins un poème appris quand vous étiez au primaire. Vous vous complaisez à le réciter de temps à autre.

Deuxièmement : Découvrir une autre catégorie d'écrits que celle que l'on produit et utilise en alphabétisation. Les apprenants ont le droit de connaître ce type de littérature et la beauté de celle-ci.

Troisièmement : Développer l'expression personnelle et la confiance en soi à partir du travail de la voix, de la prononciation et même du corps.

Voici comment un groupe de la Belgique exploite la poésie. Le cours se déroule de la façon suivante :

- ✓ Présentation de l'auteur : À l'aide de photos du personnage, l'alphabétiseuse raconte sa vie, son époque et le milieu dans lequel il a vécu.
- ✓ Présentation de l'oeuvre en général : Elle explique les différents aspects de l'oeuvre de l'auteur dans le contexte de son histoire de vie.
- ✓ Découverte du texte : Elle lit le texte à haute voix, une fois ou deux.
- ✓ Explication du texte : Le groupe décompose le texte, s'arrête aux mots de vocabulaire nouveaux, s'explique ce que l'auteur a voulu dire, fait des liens avec sa biographie.
- ✓ Lecture commune du poème : Le groupe lit le texte ensemble, à haute voix.
- ✓ Lecture en sous-groupes : Le texte est découpé et chaque sous-groupe en lit une partie à haute voix.
- ✓ Lecture individuelle : Chaque apprenant lit une partie du texte à haute voix.
- ✓ Présentation devant le groupe : Chacun vient à tour de rôle lire le texte devant le groupe.

Si, au départ, les apprenants éprouvent des difficultés de prononciation ou des difficultés de lecture, si certains manifestent de la timidité par rapport aux autres, sont gênés face au texte lui-même, la démarche par étapes progressives leur permet de dépasser ces difficultés et de gagner de la confiance en soi.

Adapté de : Lire et Écrire Communauté française, *Le journal de l'alpha*, avril-mai 2004, p. 32.

# Regard alternatif sur les mathématiques



Est-il possible que des personnes peu alphabétisées soient en fait des mathématiciennes accomplies? Voilà la thèse de l'auteur de « Tresses africaines, sciences et traditions : mon arrière grand-mère était mathématicienne ». Ze Belinga se rend à l'évidence que les tresses compliquées des femmes de sa culture intègrent des notions mathématiques de haut niveau. Il y voit des lignes courbes, droites, symétries, formes diverses rappelant cercles, carrés, triangles, quadrilatères, pentagones, hexagones, heptagones, octogones et plus encore...

On a l'impression que les tresseuses s'imaginent travailler sur un polyèdre - un solide de l'espace du type d'un cube par exemple -, prenant la tête pour un icosaèdre régulier - ensemble de triangles équilatéraux se touchant et formant 20 faces, 30 arêtes et 12 sommets, utilisés pour modéliser le dessin d'un ballon de football - à partir de laquelle elles s'adonnent à des exercices esthético-mathématiques.

Ces coiffures font appel à des notions mathématiques pointues pour les reconstituer, écrit l'auteur. Selon lui, la géométrie des fractales « qui modélise par exemple la forme d'un chou-fleur, d'un flocon de neige en partant d'un motif simple agrandi et dupliqué - pourrait rendre compte des motifs complexes des coiffures africaines ».

L'article « Tresses africaines, dentelles et mathématiques », de la revue *espace alpha*, nous fait remarquer que les travaux de tricot et de confection de dentelles auxquels s'adonnaient nos grands-mères, et encore beaucoup de femmes plus jeunes, intègrent eux aussi des notions mathématiques. On voit par ces exemples comment des personnes avec un bas niveau d'alphabétisme peuvent avoir en fait des connaissances mathématiques, connaissances qui ne sont pourtant pas encadrées par des notions formelles.

En tant qu'alphabétiseuse, il doit bien y avoir une façon d'intégrer des travaux de ce genre dans l'apprentissage du calcul, ou encore, de partir de ces connaissances mathématiques pour les encadrer avec des notions formelles de calcul!

Belinga, Ze (2005). « Tresses africaines, sciences et traditions : mon arrière grand-mère était mathématicienne ». *Afrikara : regards alternatifs sur les mondes d'hier, d'aujourd'hui et demain*.

En ligne : <http://www.afrikara.com/index.php?page=contenu&art=655>

« Tresses africaines, dentelles et mathématiques ». *Espace alpha*. Pratiques en alphabétisation. Consulté le 7 octobre 2005.

En ligne : [http://www.alpha.cdeacf.ca/les\\_pratiques/index.php?lire=14](http://www.alpha.cdeacf.ca/les_pratiques/index.php?lire=14)

# Partenariat Centre FORA et Trillys communications

Le Centre FORA et Trillys communications vous invitent à participer au concours de décembre sur [www.francoService.info](http://www.francoService.info), le réseau de vos activités. Vous aurez la chance de gagner le grand prix de participation au concours en répondant à la question suivante :

**Quelle date est la Journée nationale de l'alphabétisation familiale?**

Le cadeau-famille comprend les produits suivants :

- *Mon premier visuel, français-anglais* dictionnaire pour les enfants 2+ ans
- *Scratch Scratch* album comique sur la visite des poux à l'école et à la maison
- *Lettres d'un chien obéissant* album illustré d'un chien qui cherche à se faire pardonner ses malades
- *Le drapeau franco-ontarien* nouvel ouvrage historique du symbole qui réunit les francophones dans les luttes et les victoires
- *Jacques Demers en toutes lettres* en primeur, une biographie de l'ancien entraîneur du club de hockey Canadien
- *La grande collection de La Petite Vie* coffret de 7 DVD/ 60 émissions
- *Anagram Plus Junior* jeu de mots pour enrichir le vocabulaire de l'enfant; gagnant de plusieurs prix



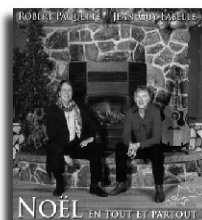
**Centre FORA**

432, avenue Westmount, unité H  
Sudbury (Ontario) P3A 5Z8

Commandes : 1-877-453-9344 ou 524-8550, poste 231

Télécopieur : (705) 524-8535

[apoulin@centrefora.on.ca](mailto:apoulin@centrefora.on.ca)



De plus, écoutez nos partenaires, les radios :

- **CHYC-FM** de Hearst, Kapuskasing, Timmins et Sudbury
- **CFRH-FM** de Penetanguishene
- **CHOQ-FM** de Toronto

Trois (3) tirages par poste de radio en décembre

Gagnez le **nouveau CD** de Robert Paquette et Jean-Guy Labelle!

**Écouter et lire en français... Quel beau cadeau!**

**TRILLYS**  
COMMUNICATIONS

**CFRH**  
88.1 FM

**CHYC-FM**  
Toujours place de musique  
Sudbury - Timmins - Kapuskasing - Hearst

**CHOQ-FM**  
101.1



**L'équipe du Centre AlphaPlus vous offre ses meilleurs vœux à l'occasion du temps des Fêtes.  
Paix, bonheur et prospérité à tous !**

Voici quelques sites Web à explorer durant les vacances :

## **Croisades - TFO**

<http://tfo.org/jeux/croisades/>

Mots croisés interactifs sur des thèmes variés tels que les instruments de mesure, les anglicismes et la géométrie.

## **Documents pédagogiques – Service national du RÉCIT**

<http://www.recitfga.qc.ca/0-8.html>

Banque de plans de cours, de scénarios pédagogiques et d'activités d'apprentissage pour la formation générale et continue des adultes.

## **Ressources d'apprentissage - Élections Canada**

<http://www.elections.ca> (cliquez Français puis Jeunes électeurs)

Renseignements pratiques sur le système électoral canadien. Inclut des jeux et des activités.

Pour trouver d'autres sites Web intéressants, visitez l'Index des ressources sur le Web à l'adresse :

<http://alphaplus.ca> (section Services de bibliothèque)



# À VOTRE SERVICE

[www.fnscf.ca](http://www.fnscf.ca)

## FÉDÉRATION NATIONALE DES CONSEILS SCOLAIRES FRANCOPHONES

Texte tiré du site Internet de la FNCSF



### QUI SOMMES-NOUS?

Fondée en 1990, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones a comme buts, tels que définis dans ses statuts et règlements :

- ▣ d'offrir un forum d'échange et de concertation pour les conseillères et conseillers francophones et acadiens du Canada;
- ▣ de revendiquer les droits des francophones et des Acadiens en matière d'éducation auprès du gouvernement fédéral;
- ▣ d'appuyer les revendications de ses membres au plan provincial;
- ▣ d'effectuer les revendications de ses membres au plan national;
- ▣ de vérifier l'impact des solutions proposées;
- ▣ d'organiser des sessions de développement professionnel pour ses membres;
- ▣ de promouvoir le regroupement des conseils scolaires au niveau national.

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones s'est donnée comme mission de faire reconnaître et respecter les droits en matière d'éducation des francophones en milieu minoritaire partout au pays. Elle vise surtout à revendiquer auprès des gouvernements fédéral et provinciaux la quote-part du financement en éducation des communautés francophones afin qu'elles puissent répondre de façon équitable et plus adéquate aux besoins de leurs élèves.

Face à des taux d'assimilation inquiétants parmi la jeunesse francophone hors Québec, la Fédération est très consciente du rôle de leadership qu'elle doit jouer afin de préserver l'intégrité de la langue et la culture française en milieu minoritaire. Par ce fait, elle se donne comme tâche de rassembler tous les groupes d'intervention conscients de l'importance d'agir avec force de frappe devant cette réalité.

En collaboration avec les administrations scolaires et ses autres partenaires en éducation, la Fédération vise à faire connaître les besoins des systèmes scolaires minoritaires de langue française et à proposer des solutions de redressement aux plans politiques et financiers. De plus, le Regroupement des conseils scolaires, qui est composé des directions d'éducation des 31 conseils, commissions et divisions scolaires en milieu minoritaire francophone canadiens, constitue un lieu de concertation idéal pour traiter des volets pédagogique et administratif.

Nous vous invitons à consulter le site Web de la FNCSF. Vous y trouverez entre autres son plan d'action pour la pleine mise en oeuvre de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (Droits à l'instruction dans la langue de la minorité).

**435, rue Donald, bureau 203  
Ottawa (Ontario) K1K 4X5  
Tél. : (613) 744-3443 ou 1 888 857-1685  
Télécopieur : (613) 744-1685  
Courriel : [adessureault@bellnet.ca](mailto:adessureault@bellnet.ca)**





# AFFIRMONS NOS DROITS

Dans la vie quotidienne, nous sommes mis au défi d'affirmer notre différence, d'affirmer notre francophonie. Si vous voulez le service en anglais, appuyez sur le « 1 », si vous voulez le service en français, appuyez sur le « 2 ». Good morning, may I help you? Deux situations, l'une au téléphone, l'autre en personne. Quelle est notre réaction spontanée? Nous osons espérer que ce sera de réclamer un service en français, même si ça peut prendre un peu plus de temps ou un peu plus de mots. Chaque fois que nous le faisons, nous affirmons : « J'ai ce droit, respectez-le! ». Nous posons un geste politique.

Que faire, par contre, quand nos droits ne sont pas respectés? Il faut se plaindre. Se plaindre est positif dans ce cas, car nous nous affirmons. La plainte est un mécanisme de revendication, un moyen par lequel nous rappelons à l'ordre nos gouvernements. Elle est aussi un geste de solidarité envers tous les membres de notre collectivité qui partagent notre langue. En Ontario, les francophones ont droit à des services en français de la part des ministères ou des agences des gouvernements fédéral, provincial et municipaux dans les régions désignées.

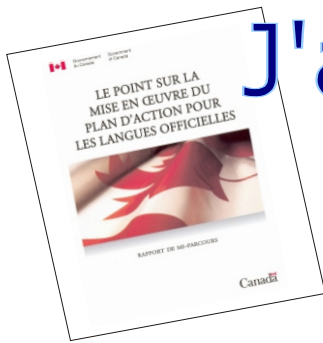
## QUAND ET COMMENT SE PLAINDRE

Lorsque nos droits ne sont pas respectés, voici où vous adresser. Au fédéral : Commissariat aux langues officielles (1 877 996-6368). Au provincial : l'Office des affaires francophones (1 800 268-7507). Au municipal : au même numéro, parce que l'Association française des municipalités de l'Ontario ne possède pas de mécanisme pour traiter ce genre de demande. Assurez-vous d'inclure tous les renseignements utiles afin de faciliter l'enquête, y compris la date et l'heure de l'appel et le nom de la personne à qui vous avez parlé. N'oubliez pas d'inclure vos coordonnées. La confidentialité est respectée.

## QUE SE PASSE-T-IL APRÈS?

La plainte est soigneusement examinée par le personnel de l'une ou l'autre des organisations. Il détermine si elle peut faire l'objet d'une enquête aux termes de la *Loi sur les langues officielles*. Si c'est le cas, une enquête est amorcée et l'institution en question est informée de la nature de la plainte contre elle. On communiquera avec vous par la poste ou par téléphone pour vous aviser que votre plainte est recevable et pour vous donner le nom de l'enquêteur responsable de votre plainte. Si elle n'est pas recevable, on communiquera avec vous pour vous expliquer la raison du refus. Si vous n'êtes pas satisfait(e) de la réponse, il faut vous adresser à l'ombudsman à [www.ombudsman.on.ca](http://www.ombudsman.on.ca).

| RÉGIONS DÉSIGNÉES                   |                                                                                                                                         |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Municipalité ou District            | Région                                                                                                                                  |
| → Ville du Grand Sudbury            | → La totalité                                                                                                                           |
| → Cité de Hamilton                  | → La totalité                                                                                                                           |
| → Ville d'Ottawa                    | → La totalité                                                                                                                           |
| → Cité de Toronto                   | → La totalité                                                                                                                           |
| → Municipalité régionale de Niagara | → Les cités de Port Colborne et de Welland                                                                                              |
| → Municipalité régionale de Peel    | → La cité de Mississauga                                                                                                                |
| → Comté de Dundas                   | → Le canton de Winchester                                                                                                               |
| → Comté d'Essex                     | → La cité de Windsor                                                                                                                    |
|                                     | → Les villes de Belle River et de Tecumseh                                                                                              |
|                                     | → Les cantons suivants : Anderson, Colchester North, Maidstone, Sandwich South, Sandwich West, Tilbury North, Tilbury West et Rochester |
| → Comté de Glengarry                | → La totalité                                                                                                                           |
| → Comté de Kent                     | → La ville de Tilbury                                                                                                                   |
|                                     | → Les cantons de Dover et de Tilbury East                                                                                               |
|                                     | → La cité de London                                                                                                                     |
| → Comté de Middlesex                | → La totalité                                                                                                                           |
| → Comté de Prescott                 | → La cité de Pembroke                                                                                                                   |
| → Comté de Renfrew                  | → Les cantons de Stafford et de Westmeath                                                                                               |
|                                     | → La totalité                                                                                                                           |
| → Comté de Russell                  | → La ville de Penetanguishene                                                                                                           |
| → Comté de Simcoe                   | → Les cantons de Tiny et d'Essa                                                                                                         |
|                                     | → La totalité                                                                                                                           |
| → Comté de Stormont                 | → La totalité                                                                                                                           |
| → District d'Algoma                 | → La totalité                                                                                                                           |
| → District de Cochrane              | → La totalité                                                                                                                           |
| → District de Kenora                | → Le canton d'Ignace                                                                                                                    |
| → District de Nipissing             | → La totalité                                                                                                                           |
| → District de Thunder Bay           | → Les villes de Geraldton, de Longlac et de Marathon                                                                                    |
|                                     | → Les cantons suivants : Manitouwadge, Beardmore, Nakina et Terrace Bay                                                                 |
|                                     | → La totalité                                                                                                                           |
| → District de Timiskaming           | → La cité de Brampton (2007)                                                                                                            |
| → Municipalité régionale de Peel    | → La municipalité de Callander (2007)                                                                                                   |
| → District de Parry Sound           |                                                                                                                                         |



# J'ai lu pour vous...

## Le point sur la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles - Rapport de mi-parcours

M. Mauril Bélanger, ministre responsable des langues officielles, a déposé le rapport de mi-parcours du Plan d'action pour les langues officielles le 29 octobre 2005. Cet article donne un aperçu des retombées positives qui y sont notées.

### LE PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES

Rappelons que le Plan d'action pour les langues officielles de 2003 se voulait une base solide pour donner un nouvel élan à la dualité linguistique du pays. Le gouvernement promettait 787 millions de dollars pour favoriser et protéger le développement des minorités linguistiques au Canada. Il comporte un cadre d'imputabilité qui clarifie et consigne les responsabilités des ministères et des organismes ainsi que des engagements financiers dans trois axes : l'éducation, le développement des communautés et la fonction publique fédérale.

### LE RAPPORT DE MI-PARCOURS

Les premières années du Plan ont largement été consacrées à la construction d'un cadre horizontal de gestion. Ce cadre de gestion et de responsabilisation est axé sur les résultats. Il offre une structure de gouvernance qui chapeaute tous les secteurs d'intervention ainsi que des mesures de rendement qui relient les différents volets entre eux et met en commun des indicateurs et les données qui les sous-tendent. Il y a eu plusieurs rencontres avec les hauts fonctionnaires des ministères participants ainsi que des rencontres avec les ministres et des représentants des communautés anglophones et francophones, rencontres productives qui ont permis un échange de points de vue et d'informations. Les diverses consultations sectorielles ont aidé à établir des dialogues et des mécanismes de consultation entre les organisations et les bailleurs de fonds. Le rapport note que des avancées importantes ont été faites dans les domaines de la petite enfance, de la santé et de la justice. De plus, une infrastructure de base existe pour faciliter l'immigration francophone. Des initiatives intéressantes ont également vu le jour dans d'autres secteurs, notamment dans l'industrie langagière.

**Le financement :** Les investissements de départ ont été faits. Le rapport constate que 159 millions de dollars du total ont été dépensés, soit 20 %. Le plus gros des sommes a été dépensé pour le volet éducation, dans l'enseignement pour les communautés minoritaires et dans la langue seconde, avec un total de 65 millions de dollars. Une autre partie importante des fonds a été utilisée pour la mise en place d'une structure de mise en œuvre du Plan et pour la conclusion d'ententes entre les divers partenaires. Maintenant que cette structure est en place, la mise de fonds devra s'accélérer, pour atteindre progressivement le maximum en 2008.

**L'axe éducation :** Des discussions ont été entamées en vue d'un protocole d'entente entre le Conseil des ministres de l'Éducation et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Le rapport note que le secteur de l'alphabétisation « a probablement été un des plus rapides à mettre sur pied des programmes et services touchant directement la population » (p. 16).

### L'axe développement des communautés

**Santé :** On note une augmentation des diplômés francophones de formation en santé. Des organisations en santé ont mis sur pied des réseaux qui facilitent la circulation d'information, la communication entre les partenaires locaux et l'utilisation efficace des ressources.

**Justice :** L'accès à la justice dans les deux langues a été facilité, notamment par la création d'un fonds d'appui à la prestation de services dans les deux langues. Les associations de juristes d'expression française et leur fédération nationale ont reçu un financement stable sur cinq ans pour appuyer de nouveaux projets.

**Immigration :** Le rapport constate une promotion accrue de l'immigration de nouveaux arrivants d'expression française vers les milieux minoritaires francophones.

**L'axe fonction publique :** Les progrès incluent une révision des politiques de la fonction publique en ce qui concerne la langue de travail et la gestion des ressources humaines.

### CONCLUSION

M. Mauril Bélanger assure que le gouvernement « demeure... résolu à poursuivre le nouvel élan donné à sa politique et à la dualité linguistique canadienne » (*Rapport de mi-parcours*, p.1). Il est confiant que le gouvernement remplira ses engagements pris dans ce plan d'action d'ici 2008 (*Le Droit*, 2005). À notre grande satisfaction, il est question du renouvellement du Plan d'action pour un autre 5 ans.

Bureau du Conseil privé (2005). *Le point sur la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles. Rapport de mi-parcours*. En ligne : [www.pco-bcp.gc.ca/olo](http://www.pco-bcp.gc.ca/olo).

Gaboury, P. (26 octobre 2005). « Langues officielles : des progrès, affirme Bélanger ». *Le Droit*, p. 6.

# Les jeunes Franco-Ontariens et l'alphabétisation



Les jeunes Franco-Ontariens peu alphabétisés posent un défi particulier à la communauté franco-ontarienne, puisqu'ils sont la relève dont elle a tant besoin. Une étude de l'Université d'Ottawa s'est penchée sur la question de l'alphabétisation et les jeunes Franco-Ontariens en 1994. Dix ans plus tard, la question mérite toujours une réflexion.

Les jeunes Franco-Ontariens sans diplôme d'études secondaires sont souvent des analphabètes fonctionnels. Pacom et Thibault, dans « L'analphabétisme chez les jeunes Franco-Ontariens; une aberration tragique », disent de ces jeunes que « bien qu'ils soient en possession de plusieurs notions de lecture, d'écriture et de mathématiques nécessaires pour fonctionner avec un statut respecté et être bien intégrés dans la société ambiante », leur bas niveau d'alphabétisme est réel dans l'une et l'autre langue, situation « qui les rend vulnérables à la perte d'identité et à l'assimilation, sans que, pour autant, leur intégration à la majorité ait de fortes chances de succès » (p. 122).

Le spectre d'une double tragédie apparaît alors : tragédie pour la communauté franco-ontarienne, qui perd une partie de sa relève à l'assimilation et à l'analphabétisme, et tragédie personnelle pour ces jeunes, voués trop souvent à une vie marginale.

Il y avait, en 2001, 134 595 francophones de moins de 25 ans en Ontario, selon l'Office des affaires francophones. Dans la même année, on constate que 118 847 des francophones âgés de 20 à 24 ans (soit 88,3 %) détenaient un diplôme d'études secondaires. Reste que 15 748 des jeunes non diplômés (soit 11,7 %) pourraient vraisemblablement bénéficier des services d'alphabétisation et de formation de base<sup>1</sup>.

Le raccrochage au système scolaire pour ces jeunes demeure difficile. Les auteurs remarquent que le retour aux études ne se produit qu'après un assez long délai : ils seraient prêts à poursuivre leur formation lorsqu'ils sont dans la vingtaine avancée, après avoir décroché à l'âge de treize à dix-sept ans. Ce retour aux études peut se faire par le biais d'un centre d'alphabétisation.

Le rapport des activités d'AFB pour l'année 2004-2005 du MFCU indique que 109 personnes apprenantes étaient âgées de 16 à 18 ans et 403 étaient âgées de 19 à 24 ans. Si on suppose que le nombre de jeunes francophones dans la province et les taux de diplomation n'ont pas sensiblement changé depuis 2001, on peut calculer que les centres rejoignent 3,3 % des jeunes qui pourraient potentiellement bénéficier de services en alphabétisation et en formation de base. On peut donc conclure qu'ils réussissent donc à attirer une partie de ces jeunes, même s'il existe beaucoup de personnes apprenantes potentielles non rejointes.

Il faut souligner la nature très différente des besoins d'alphabétisation des jeunes. Par exemple, la clientèle adulte qui choisit d'étudier dans un centre d'alphabétisation de langue française recherche souvent un retour aux sources et aux traditions franco-ontariennes, tandis que pour les jeunes, la préservation et l'épanouissement de la langue et de la tradition qu'elle représente ont peu de sens, dans bien des cas. De plus, les jeunes ont baigné dans une culture où la télévision et les autres médias technologiques dominent, technologies qui utilisent le plus souvent l'anglais et véhiculent des valeurs et traditions américaines. Voilà donc deux clientèles très distinctes.

Le rôle que peuvent jouer les fournisseurs de services d'alphabétisation et de formation de base mérite d'être étudié plus en profondeur. À défaut de savoir comment les centres réussissent à attirer ces jeunes apprenants potentiels et à combler leurs besoins, nous pouvons appeler à une réflexion accrue sur cette problématique.

Pacom, D. Et A. Thibault (1994). « L'analphabétisme chez les jeunes Franco-Ontariens; une aberration tragique », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, no 1, p. 117-131.

Office des affaires francophones (2001). *Profil statistique : les jeunes francophones en Ontario*. En ligne : [www.oaf.gouv.on.ca](http://www.oaf.gouv.on.ca)

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (28 avril 2005). *Rapport des activités d'AFB, segment francophone*.

<sup>1</sup>Ce calcul est basé sur l'hypothèse qu'il existe une forte corrélation entre le niveau d'alphabétisme et l'obtention d'un diplôme d'études secondaire, c'est-à-dire que ceux qui quittent l'école sans diplôme risquent d'avoir un niveau d'alphabétisme plus bas.



*Les membres du Conseil d'administration  
et le personnel de la Coalition vous souhaitent en chœur  
de vivre un Noël rempli de mille douceurs,  
ainsi qu'une prochaine année  
à l'enseigne du succès.*

*Nous vous souhaitons par-dessus tout  
une bonne santé  
pour bien profiter de ce que la vie  
offre de meilleur!*

*De plus, soyez assurés  
que nous détenons  
une pensée pleine de reconnaissance  
inspirée par votre confiance et votre gentillesse  
manifestées à notre égard  
tout au long de l'année.*

*Joyeux Noël et Bonne année 2006*



Coalition francophone  
pour l'alphabétisation  
et la formation de base  
en Ontario

## Vision

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario inspire et soutient l'action des communautés francophones pour créer des conditions permettant à l'ensemble de la population d'être pleinement alphabétisée.

## Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les fournisseurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.

## Valeurs

**Solidarité :** La Coalition croit que la solidarité s'exprime par le développement d'un sentiment de responsabilité personnelle et collective et par une coopération active en vue d'un développement viable et démocratique du milieu de l'alphabétisation et de la formation de base.

**Transparence :** La Coalition fait preuve de transparence dans l'ensemble de sa gestion et de son processus de décision.

**Éthique :** Le comportement éthique est la base de la gouvernance de la Coalition dans ses relations avec le public en général, ses partenaires, ses membres, ses instances exécutives et ses instances législatives.

**Respect :** Le respect des personnes se manifeste par la reconnaissance de leur unicité, l'appréciation de leur contribution et le respect de leur rôle. Le respect de l'organisation de la part des personnes se manifeste par leur adhésion à sa mission, le professionnalisme de leur contribution et le respect de leur engagement auprès des organismes partenaires et des adultes francophones de l'Ontario.

## Mandat

Le mandat de la Coalition est d'assurer les sept services suivants :

1. Améliorer les communications entre le milieu de l'alphabétisation et de la formation de base et le Ministère;
2. Donner au gouvernement des conseils fondés sur la connaissance des faits;
3. Appuyer les initiatives du gouvernement;
4. Coordonner et encadrer les projets de développement des services d'alphabétisation et de formation de base;
5. Éduquer les principaux intervenants et le public en général sur les besoins en alphabétisation et en formation de base des adultes en Ontario;
6. Exécuter et coordonner des études et des analyses concernant des problèmes clés de l'alphabétisation et de la formation de base, diffuser les résultats de ces travaux et promouvoir les meilleures pratiques;
7. Réseauter, à l'échelle régionale, des organismes qui se spécialisent dans les services d'alphabétisation et de formation de base des francophones.